

**Services Techniques / Pôle Espaces Publics**

N/Réf. : SC/EL/FD/23/AUT/145

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

**AUTORISATION**

Objet : Autorisation occupation du Domaine public  
Feu d'artifice stade Pierre Rajon

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE par la présente,**

La société FRANCE-FEUX – 97 rue des Sires de Bresse – 01990 BANEINS, pour le compte du FCBJ

A organiser un feu d'artifice :

**Samedi 3 juin 2023 à l'issue du match**

Le pas de tir se situera en bordure du terrain de rugby du stade Pierre Rajon. Il ne devra pas y avoir de spectateurs dans la tribune nord.

Les charges explosives seront de catégorie F2 à F3. La zone de sécurité ne dépassera pas le périmètre du stade et n'impactera pas les tribunes avec spectateurs.

L'organisateur doit prévenir le SDIS de ce feu.

L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres à la fin de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 30 mai 2023

  
Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu  
CS 62010  
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex  
04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)

